



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Aux Captifs la Libération

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Aux Captifs la Libération
33 avenue Parmentier - 75011 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Aux Captifs la Libération

11 avenue Parmentiers - 75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'association Aux Captifs la Libération,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aux Captifs la Libération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la présentation dans l'annexe du nouvel état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger, présenté dans la note de l'annexe « Tableau des avantages et ressources provenant de l'étranger ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note de l'annexe « Emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources », font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration de l'état des avantages et ressources en provenance de l'étranger, mentionné dans la note de l'annexe « changement de méthodes » et figurant dans la note de l'annexe « tableau des avantages et ressources provenant de l'étranger », sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2022-04 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mai 2024

KPMG SA

Erik
Boulois

Signature
numérique de
Erik Boulois
Date : 2024.05.31
14:20:43 +02'00'

Erik Boulois

Associé

ASSOCIATION BILAN ACTIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	79 452,31	78 987,92	464,39	3 885,66
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	5 261,26	5 261,26		
Autres	1 345 519,22	1 052 362,39	293 156,83	335 109,68
Immobilisations corporelles en cours	31 778,79		31 778,79	8 450,00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	367 730,00	79 640,00	288 090,00	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres	9 583,58		9 583,58	11 084,58
TOTAL (I)	1 839 340,16	1 216 251,57	623 088,59	358 544,92
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	25 706,91		25 706,91	23 650,58
Créances reçues par legs ou donations	11 022,71		11 022,71	
Autres	463 438,95		463 438,95	556 136,54
Valeurs mobilières de placement	39 391,00		39 391,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 826 303,61		1 826 303,61	1 721 448,28
Charges constatées d'avance	67 885,82		67 885,82	46 775,76
TOTAL (II)	2 433 749,00		2 433 749,00	2 348 011,16
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 273 089,16	1 216 251,57	3 056 837,59	2 706 556,08

ASSOCIATION BILAN PASSIF

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	238 167,12	238 167,12
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	755 647,12	732 382,88
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 267,87	23 264,24
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>973 546,37</i>	<i>993 814,24</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	377 521,19	342 236,72
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 351 067,56	1 336 050,96
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	141 208,20	
Fonds dédiés	577 332,90	491 527,46
TOTAL (II)	718 541,10	491 527,46
PROVISIONS		
Provisions pour risques	33 500,00	33 500,00
Provisions pour charges	5 500,00	
TOTAL (III)	39 000,00	33 500,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	300,00	300,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 787,72	224 844,68
Dettes des legs ou donations	162 690,11	
Dettes fiscales et sociales	528 259,10	520 903,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 192,00	40 679,51
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 000,00	58 750,00
TOTAL (IV)	948 228,93	845 477,66
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 056 837,59	2 706 556,08

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

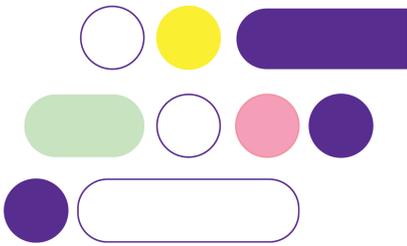
	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	85 294,55	146 058,16	-60 763,61	-41,60
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 893 763,88	2 644 548,74	249 215,14	9,42
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 243 475,32	1 225 429,87	18 045,45	1,47
Mécénats	150 173,00	121 030,00	29 143,00	24,08
Legs, donations et assurances-vie	30 002,33	57 621,13	-27 618,80	-47,93
Contributions financières	1 745 867,25	1 427 880,98	317 986,27	22,27
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	38 470,59	35 949,94	2 520,65	7,01
Utilisations des fonds dédiés	272 324,43	212 910,04	59 414,39	27,91
Autres produits	887,86	1 129,65	-241,79	-21,40
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 460 259,21	5 872 558,51	587 700,70	10,01
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 502 885,33	1 429 716,31	73 169,02	5,12
Aides financières	75 991,14	67 490,45	8 500,69	12,60
Impôts, taxes et versements assimilés	340 067,74	302 519,21	37 548,53	12,41
Salaires et traitements	2 919 798,95	2 592 626,83	327 172,12	12,62
Charges sociales	1 188 987,75	1 099 203,50	89 784,25	8,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	158 392,99	191 956,24	-33 563,25	-17,48
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	358 129,87	334 046,00	24 083,87	7,21
Autres charges	12 805,38	9 379,36	3 426,02	36,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 557 059,15	6 026 937,90	530 121,25	8,80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-96 799,94	-154 379,39	57 579,45	37,30
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1,91	0,48	1,43	297,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1,91	0,48	1,43	297,92
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1,91	0,48	1,43	297,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-96 798,03	-154 378,91	57 580,88	37,30

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	46 734,20	7 862,03	38 872,17	494,43
Sur opérations en capital	113 060,84	197 593,96	-84 533,12	-42,78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	159 795,04	205 455,99	-45 660,95	-22,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	83 264,88	27 812,84	55 452,04	199,38
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	83 264,88	27 812,84	55 452,04	199,38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	76 530,16	177 643,15	-101 112,99	-56,92
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	6 620 056,16	6 078 014,98	542 041,18	8,92
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	6 640 324,03	6 054 750,74	585 573,29	9,67
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-20 267,87	23 264,24	-43 532,11	-187,12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	63 108,36		63 108,36	
Prestations en nature	129 913,85		129 913,85	
Bénévolat	1 049 411,01		1 049 411,01	
TOTAL	1 242 433,22		1 242 433,22	
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	1 081 366,21		1 081 366,21	
Mises à disposition gratuite de biens	31 153,16		31 153,16	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	129 913,85		129 913,85	
TOTAL	1 242 433,22		1 242 433,22	
TOTAL	-20 267,87	23 264,24	-43 532,11	-187,12



ANNEXES

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association "Aux Captifs, la libération" a pour objectif de rencontrer et d'accompagner les personnes "captives de la rue", en prenant en compte les dimensions somatique, psychologique, sociale, culturelle et existentielle de chacun.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- la rencontre dans la rue
- les permanences d'accueil
- les programmes de reconstruction
- l'accompagnement dans un projet de vie individuel

Les moyens mis en oeuvre :

- soutien administratif au bénéficiaires
- soutien psychologiques
- soins sanitaires et médicaux
- hébergement ou logement
- formation - insertion professionnelle

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 056 837,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -20 267,87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 10/04/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Le litige constaté à la date d'arrêtés des comptes 2021 n'étant pas résolu, la provision pour risques de 33 500 euros a été conservée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complét du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et celles du règlement ANC 2022-04

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 5 ans
- Matériel de Bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

néant au 31 décembre 2023.

CHANGEMENT DE MÉTHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

La première application du règlement ANC 2022-04 au 1er janvier 2023, dont la conséquence est la présentation d'un nouvel état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger et d'un compte de résultat par origine et destination ainsi que d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public provenant du culte dans l'annexe des comptes annuels, constitue un changement de méthode comptable.

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	79 452			
CORPORELLES		Terrains					
		Constructions					
		Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 261			
		Autres immos corporelles		756 320		83 154	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		94 775			
	Matériel de transport		381 405		29 865		
	Matériel de bureau & mobilier informatique						
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL	1 237 761		113 019	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts et autres immobilisations financières					
			TOTAL				
			TOTAL GENERAL	1 317 214		113 019	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			79 452	
CORPORELLES		Terrains					
		Constructions					
		Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				5 261	
		Autres immos corporelles				839 474	
		Inst. gal. agen. amé. divers				94 775	
	Matériel de transport				411 270		
	Mat. bureau, inform., mobilier						
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL			1 350 780	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL				
			TOTAL GENERAL			1 430 233	

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		75 567	3 421		78 988
TOTAL		75 567	3 421		78 988
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 261			5 261
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén.	568 717	88 419		657 136
	Matériel de transport	40 828	21 725		62 552
	Mat. bureau et informatiq., mob.	287 846	44 829		332 674
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		902 652	154 972		1 057 624
TOTAL GENERAL		978 219	158 393		1 136 612

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 584		9 584
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	25 707	25 707	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 857	12 857	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	161 823	161 823	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	293 745	293 745		
Charges constatées d'avance	67 886	67 886		
TOTAUX		571 601	562 018	9 584
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations	11 023	11 023	

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	67 886
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	67 886

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 920
Autres créances	165 578
Disponibilités	
TOTAL	167 498

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Le tableau de variation des fonds propres complémentaire est présenté en commentaire d'annexe suite aux précisions demandées par le règlement 2018-06.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	238 167,12				238 167,12
Report à nouveau	732 382,88		23 264,24		755 647,12
Excédent ou déficit de l'exercice	23 264,24			43 532,11	-20 267,87
Subventions d'investissement	342 236,72		170 097,72	134 813,25	377 521,19
TOTAUX	1 336 050,96		193 361,96	178 345,36	1 351 067,56

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DRIHL Valgiros 2018	17 871,43		17 871,43				
Maraudes Xxème	56 643,00		33 132,00			23 511,00	
DRIHL APA 2019	7 180,00					7 180,00	
DRIHL APA	2 160,00					2 160,00	
DRIHL APA 2023		45 520,00				45 520,00	
DRIHL Hôtels 2021/2022	4 576,00		4 576,00				
DRIHL Hôtels 2023		8 099,00				8 099,00	
DRIHL Hiver Solidaire 2022	45 318,00	40 415,00	45 318,00			40 415,00	
DRIHL Maquéro	1 543,66		1 543,66				
ARS Maquéro	4 678,66		4 678,66				
DASES Maquéro	9 356,31		9 356,31				
ARS Prostitution santé psy	55 157,00		55 157,00				
DASES kits hygiène (2017)	3 000,00		3 000,00				
Marcel Olivier	63 038,00	104 364,00				167 402,00	
TOTAL	270 522,06	198 398,00	174 633,06			294 287,00	

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
SNCF Maquéro	9 356,31		1 413,38			7 942,93	
Fondation Chemin de Culture (2022-A0873/S1)	8 100,00		8 100,00				
Fondation AdASTRA Maraudeurs Xxème		39 000,00				39 000,00	
Fondation Fratelli Tutti Message Aux Ecoles (FND_AB_2022-A0255-S2)	1 000,00		1 000,00				
Fondation La Ferté Les Escalles Ailleurs Fondation Stanislas Message Aux Ecoles		14 000,00				14 000,00	
Prix Charles Defforey (2022)	80 724,00		50 888,00			29 836,00	
Fondation Georges Hourdin sur ACEROLA	13 000,00		13 000,00				
Fondation BTP Plus (Juris'Bosco)		10 000,00				10 000,00	
Fondation JM Bruneau (Lyon)		7 900,00				7 900,00	
Fondation Saint Irénée (Lyon)		7 900,00				7 900,00	
Le Maillon - Henri Mulliez (Lyon)		10 356,00				10 356,00	
Fondation Agir Sa Vie (Prostitution Tournées-numériques)							
Fondation de France AAP Engagement Citoyen		10 000,00				10 000,00	
ANCV CV non utilisés (séjours pôle précarité)	2 130,00	8 430,00	2 130,00			8 430,00	
ANCV CV non utilisés (séjours pôle prostitution)	2 130,00	8 150,00	2 130,00			8 150,00	
Aide financière P12		875,00				875,00	
Aide financière Lazare		1 099,87				1 099,87	
CACIB (rachat camionnette Atelier Bosco)		1 500,00				1 500,00	

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TOTAL

116 440,31

119 210,87

78 661,38

156 989,80

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Dons affectés (Antenne Paris Centre)	36 224,00	5 292,00	1 305,00			40 211,00	
Dons affectés (Antenne Paris 10)	35 705,00		11 938,00			23 767,00	
Dons affectés (Antenne Paris 12)	7 206,10	1 664,00				8 870,10	
Dons affectés (Antenne Paris 16)	3 645,00	750,00				4 395,00	
Dons affectés (Valgiros)	12 465,00		5 717,00			6 748,00	
Dons affectés (Accueil Lazare)	6 775,00	1 748,00				8 523,00	
Dons affectés (Sainte Rita)	2 405,00	3 253,00				5 658,00	
Dons affectés (Programme Marcel Olivier)		3 000,00				3 000,00	
Dons affectés (Terre Sainte)		8 554,00				8 554,00	
Dons affectés (Antenne Lyon Saint Nizier)		8 780,00				8 780,00	
Dons affectés (Antenne Nîmes)		2 350,00				2 350,00	
Dons en CV	140,00	130,00	70,00			200,00	
Dons affectés Valgiros fibre		5 000,00				5 000,00	
TOTAL	104 565,10	40 521,00	19 030,00			126 056,10	

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association Aux Captifs La Libération doit établir en application de l'article 434-1 de l'ANC 2022-04 est mise à disposition du public au siège de l'association situé 33 avenue parmentier 75011 Paris.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	2 325,00
Autriche	320,00
Belgique	20 000,00
Chypre	200,00
Émirats arabes unis	60,00
Espagne	240,00
Etat-Unis	100,00
Grèce	550,00
Italie	5 000,00
Luxembourg	60 560,00
Royaume-Uni	50,00
Suisse	3 235,00

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	30 002,33
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	220 848,20
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	79 640,00
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	141 208,20
Solde de la rubrique	30 002,33

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
ETAT	38 480,00	30 000,00		68 480,00
VILLE DE PARIS		3 381,00		3 381,00
Subv d'invest non ren AGIR SA	5 250,00			5 250,00
Subv d'invest non ren BRUNEAU	35 000,00			35 000,00
COMMUNES	7 200,00			7 200,00
ENT.REPRISES PUBLIQUES	13 613,00			13 613,00
Subv d'invest non ren FND	201 234,69	65 000,00	16 574,93	249 659,76
Subv d'invest non ren APPOS	17 810,00			17 810,00
SI Fond Financière de l'Echiqu	24 000,00			24 000,00
SI Asso Les Margénioux	5 056,00		5 056,00	
FD De Pardieu	36 601,51			36 601,51
AUTRES	5 000,00			5 000,00
SI Le Maillon	41 000,00			41 000,00
SI Les Petits Frères des Pauvr	40 000,00			40 000,00
SI Fondation l'Oréal	10 000,00			10 000,00
Association Les Petites Pierre	54 124,44	20 000,00		74 124,44

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SI fondation LATER CARE	37 571,12			37 571,12
SI fondation CASSIOPEE	15 000,00	20 000,00		35 000,00
Subv d'invest non ren VILLE PA	196 637,24			196 637,24
Subv invest FONDATION MASALINA	39 000,00			39 000,00
Subv Id'invest ST GOBAIN	13 047,00			13 047,00
Over the Blues	2 628,00			2 628,00
SI ROTARY CLUB	2 400,00			2 400,00
Sub invest RATP	8 000,00			8 000,00
Sub Inv Fds Dot St christophe	3 000,00			3 000,00
Sub inv Mutuelle St martin	15 000,00			15 000,00
Sub Inv Fondation Orange	4 000,00			4 000,00
Sub Inv alma		10 000,00		10 000,00
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	870 653,00	148 381,00	21 630,93	997 403,07
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUB INVEST INSC AU CPT DE RES	528 416,38	113 182,32	21 716,72	619 881,98
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	528 416,38	113 182,32	21 716,72	619 881,98

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 243 475,32	1 243 475,32	1 225 429,87	1 225 429,87
- Legs, donations et assurances-vie	30 002,33	30 002,33	57 621,13	57 621,13
- Mécénat	150 173,00	148 673,00	121 030,00	121 030,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 745 867,25		1 427 880,98	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	245 979,36		352 644,28	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 893 763,88		2 644 548,74	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	38 470,59		35 949,94	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	272 324,43	19 030,00	212 910,04	40,00
TOTAL	6 620 056,16	1 441 180,65	6 078 014,98	1 404 121,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 610 738,69	1 061 625,80	4 912 385,04	1 062 270,28
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	201 007,11	200 872,10	186 292,32	185 986,18
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	208 110,53		175 469,60	3 553,00
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	262 337,83	158 429,62	254 601,54	128 977,30
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			191 956,24	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	358 129,87	40 521,00	334 046,00	70,00
TOTAL	6 640 324,03	1 461 448,52	6 054 750,74	1 380 856,76
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 267,87	-20 267,87	23 264,24	23 264,24

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Au cours de l'exercice 2023, le nombre de bénévoles est de 266, valorisés à 1 049 411 euros par l'association (correspondant à 42 743 heures).

La convention de Mécénat Orange SA, correspondant à une mise à disposition de personnel fonctionnaire, est valorisée à 129 913.85 euros.

La convention de Mécénat IAD atelier Bosco n'est pas valorisée. Les conventions de Mécénat de compétence Passerelles et Compétences pour la RGPD et la mise à disposition d'une personne aux ateliers Bakhita et Bosco ne sont pas valorisées. L'aide au recrutement dispensée par Quadient au sein de l'antenne Valgiros n'est pas valorisée.

L'association a bénéficié de dons en nature : don de vêtements par Indigo pour 41 406 euros , don de chaussettes par Bonpied pour 93.60 euros et don de fourniture de couture par J.Toulemonde père et fils pour 21 608.76 euros .

B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	993 669,60	1 049 411,01	1 298 883,00	1 298 883,00
Prestations en nature	129 913,85	129 913,85	98 265,55	98 265,55
Dons en nature	63 108,36	63 108,36		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	55 741,41		-1 397 148,55	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 242 433,22	1 242 433,22		1 397 148,55
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	1 081 366,21	1 081 366,21		1 234 354,00
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds	31 153,16	31 153,16		2 983,00
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	129 913,85	129 913,85		159 811,55
TOTAL	1 242 433,22	1 242 433,22		1 397 148,55

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	VNC des éléments d'actifs cédés		Total compte de résultat
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Autres achats et charges externes	1 257 794,0				119 134,00	29 214,00	96 743,00						1 502 885,33
Aides financières	75 991,14												75 991,14
Impôts, taxes et versements assimilés	320 033,00				7 935,00	10 349,00	1 750,00						340 067,74
Salaires et traitements	2 651 543,0				47 514,00	114 499,00	106 243,00						2 919 798,95
Charges sociales	1 067 358,0				21 096,00	51 352,00	49 182,00						1 188 987,75
Dotations aux amort./dépréciat.	150 135,00				378,00	2 158,00	5 722,00						158 392,99
Reports en fonds dédiés					40 521,00					317 608,87			358 129,87
Autres charges	4 619,00				4 950,00	539,00	2 697,00						12 805,38
Charges exceptionnelles	83 265,00												83 264,88
TOTAL	5 610 738,14				241 528,00	208 111,00	262 337,00			317 608,87			6 640 324,03

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	1 081 366,21				1 081 366,21
Mises à disposition gratuites de biens			31 153,16		31 153,16
Personnel bénévole				129 913,85	129 913,85
TOTAL	1 081 366,21		31 153,16	129 913,85	1 242 433,22

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Annexe au compte d'emploi annuel des ressources

Généralités, Règles et méthodes comptables

Le compte d'emploi des ressources présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de l'association Aux Captifs La Libération. Les montants sont exprimés en Euros. Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables retenus pour établir le CER

1. Définition des ressources issues de la générosité publique (Colonne 4)

Les ressources issues de la générosité publique sont constituées des dons manuels non affectés, des dons manuels affectés et des mécénats.

2. Définition des autres rubriques des ressources

h Les contributions financières sont constituées d'aides accordées par des fondations et des associations.

h Les subventions et autres concours publics sont constitués de subventions accordées à l'association par l'Etat, le département et la ville de Paris.

h Les autres produits sont constitués de la quote-part de subvention d'investissement inscrite au résultat et de produits de gestion courante et produits exceptionnels.

3. Définition des missions sociales (Colonne 1)

Les missions sociales de l'association « Aux Captifs, la Libération », conformément à son objet, sont :

h L'animation, sous toutes ses formes culturelles, sociales, sportives et spirituelles des gens de la rue, des jeunes et de leurs familles.

h La tournée-rue, l'accueil des gens de la rue dans des structures spécialisées

de jour comme de nuit, comprenant l'hébergement et la gestion de tous moyens visant à la sortie de l'exclusion et à la réinsertion sociale et professionnelle.

4. Affectation des coûts directs et indirects aux rubriques des emplois (Colonne1)

Les missions sociales regroupent les charges de personnel et les coûts liés aux tournées-rue et à aux accueils de chacune de nos antennes. Les coûts directs affectés aux Missions sociales hors charges de personnel (achats, services extérieurs et autres charges de gestion) sont issus de la balance analytique. Ils sont définis à partir de l'unité budgétaire à laquelle ces coûts se rattachent.

Les charges de personnel sont imputées par rapport à l'analyse du travail des salariés effectué sur chaque action.

Les frais du siège sont imputés en fonction de l'analyse de la répartition des tâches des salariés du siège selon les ratios suivants : 5/10 pour le fonctionnement, 4/10 pour les missions sociales et 1/10 pour la recherche de fonds publics.

Les frais de recherche de fonds sont constitués de charges de personnel et des coûts de fonctionnement du service.

Les frais de fonctionnement sont les frais qui n'ont pu être imputés ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.

5. Mode de financement des investissements si financés par la générosité publique (T5) et (T5bis)

Les investissements n'ont pas été financés par la générosité publique.

6. Affectation des ressources aux emplois Colonne 1 et 2

Nous affectons les ressources en deux étapes :

-la première étape consiste à affecter les ressources directement affectables aux emplois (exemple : les subventions publiques, les dons manuels affectés,...)

-dans un second temps, les ressources collectées auprès du public restant à affecter et la variation des fonds dédiés sont affectées en priorité aux missions sociales, pour leur solde, puis à la recherche de fonds privés, et enfin aux frais de fonctionnement.

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 061 625,80	1 062 270,28	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	1 243 475,32	1 225 429,87
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	30 002,33	57 621,13
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	148 673,00	121 030,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	200 872,10	185 986,18			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		3 553,00			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	158 429,62	128 977,30			
TOTAL DES EMPLOIS	1 420 927,52	1 380 786,76	TOTAL DES RESSOURCES	1 422 150,65	1 404 081,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	40 521,00	70,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	19 030,00	40,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		23 264,24	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	20 267,87	
TOTAL	1 461 448,52	1 404 121,00	TOTAL	1 461 448,52	1 404 121,00
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	700 759,30	677 495,06
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-20 267,87	23 264,24
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	680 491,43	700 759,30
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	1 081 366,21	1 234 354,00	Bénévolat	1 049 411,01	1 298 883,00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	129 913,85	98 265,55
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	31 153,16	2 983,00	Dons en nature	63 108,36	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	129 913,85	159 811,55			
TOTAL	1 242 433,22	1 397 148,55	TOTAL	1 242 433,22	1 397 148,55

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	300	300		
Fournisseurs & comptes rattachés	214 788	214 788		
Personnel & comptes rattachés	217 526	217 526		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	278 114	278 114		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	32 619	32 619		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	189 882	189 882		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAUX	948 229	948 229		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	162 690	162 690		

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	15 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 201
Dettes fiscales et sociales	344 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 192
TOTAL DES CHARGES À PAYER	397 329

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires de certification des comptes	12 866	10 615
Honoraires des autres services	6 960	6 360
Acompte Honoraires mission exercice suivant	7 963	
TOTAL	27 789	16 975

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Il n'est pas possible de mentionner le montant des rémunérations, avantages en nature et charges sociales versés aux trois plus haut cadres dirigeants car cela revient à divulguer la rémunération du seul dirigeant salarié. Les dirigeants n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature particulier.

LES EFFECTIFS

L'effectif au 31/12/2023 est de 83 personnes.

	HOMMES	FEMMES	Total	ETP
Cadre	13	18	31	30
Contrat d'apprentissage	2	6	8	8
Employé	10	34	44	41,55
Total général	25	58	83	79,55

ANNEXES

1604307 - AUX CAPTIFS, LA LIBERATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES								
VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Conso		A la clôture de l'exercice
	montant	montant	dont générosité du public	montant	dont générosité du public	montant	dont générosité du public	montant
Fonds propres sans droit de reprise	238 167,12 €							238 167,12 €
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à Nouveau	732 382,88 €			23 264,24 €	23 264,24 €			755 647,12 €
Excédent ou déficit de l'exercice	23 264,24 €					43 532,11 €	43 532,11 €	- 20 267,87 €
Situation nette	993 814,24 €			23 264,24 €		43 532,11 €		973 546,37 €
Dotations consommables								
Subventions d'Investissement	342 236,72 €			170 097,72 €		134 813,25 €		377 521,19 €
Provisions réglementées								
TOTAL	1 336 050,96 €	- €		193 361,96 €	23 264,24 €	178 345,36 €	43 532,11 €	1 351 067,56 €